

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(4\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 2 octobre 1856](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 2 octobre 1856

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[2 octobre 1856](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationForest, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméUne lettre de Brullé du 28 septembre informe Godin de problèmes à l'usine de Belgique : « Je ne suis pas encore au bout des difficultés que ma fabrication belge doit me susciter. Néanmoins, je garde l'espoir avec vous que cela devra finir. » Godin annonce à Brullé qu'il va s'efforcer d'aller le voir prochainement.

« Les événements survenus et l'idée de me voir sous peu dans la nécessité de fonder un établissement de toute pièce m'a fait penser qu'il y aurait peut-être lieu à prendre d'autres dispositions avec vous, ce dont je me propose de vous parler à mon premier voyage. » Godin informe Brullé qu'il lui a ouvert un compte à Guise sur lequel il a placé les 12 000 F remis à titre de cautionnement par Brullé en effets sur monsieur Ledentu.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 65/67 ».
- Les difficultés rencontrées par Godin à l'usine de Forest sont vraisemblablement liées à l'écroulement des voûtes d'un bâtiment de l'usine, décrit dans la lettre de Godin à Alexandre Brullé du 19 décembre 1858.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Industrie](#), [Voyage](#)

Personnes citées [Ledentu \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Belgique](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 1 p. (66r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

9/67

Paris le 2 Juin 1858

Monsieur le Comte de Montal

Votre lettre du 28 mai m'a fait voir
 que je ne suis pas en vue au bout de
 difficultés que ma fabrication belge est
 en vente au moins à son intention
 depuis que vous parlez de faire
 je fais mes efforts pour elle sans être
 le plus prochainement possible tout en
 en attendant de ce que vous avez à dire
 je ne suis pas sans inquiétude
 la tenue de conditions à intervenir entre
 nous et dont je suis en mesure de
 faire. Les engagements survenus et leur
 de me dire sans que dans le monde
 de pouvoir en satisfaction de tout voir
 ma fait parer qui y aurait peut être
 lieu à prendre l'autre disposition avec
 vous à tout je me propose de vous
 parler à mon prochain voyage.

Monsieur le Comte de Montal

en attendant je suis à fait certain
 en compte en et je fais porter à
 votre crédit le douze mille francs que
 vous m'avez remis à titre de cautionnement
 de cette question on douze mille francs
 par le 15 courant et le 15 mai
 en deux fois le premier ayant son
 échéance le 30 courant et le dernier le
 30 août 1858 sans autres engagements
 en outre les conditions auxquelles est en
 votre entre mes mains après encaissement